



FAQ - Prescriptions de protection incendie AEAI

-
- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Norme | <input checked="" type="checkbox"/> Directive | <input type="checkbox"/> Répertoire |
| <input type="checkbox"/> Note explicative | <input type="checkbox"/> Aide de travail | <input type="checkbox"/> Etat de la technique |

Titre / Article / Chiffre / Alinéa: 19-03 / chiffre 3.2.2

Thème: Commande d'installations techniques de protection incendie

Date: 05.09.2006

No 19-001f

Publication:

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> commissions AEAI | <input type="checkbox"/> autorités cant. protection incendie | <input checked="" type="checkbox"/> publication générale |
|---|--|--|

Question:

Selon les directives techniques Installations sprinklers de l'Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité (SES), les installations sprinklers peuvent être utilisées pour asservir et mettre en service des dispositifs de protection contre l'incendie.

La directive de protection incendie AEAI « Installations sprinklers » précise, sous chiffre 3.2.2 Grands magasins : « Lorsque la commande des installations techniques de protection incendie l'exige, il faut équiper certains locaux ou zones avec des installations de détection d'incendie en plus des installations sprinklers ».

Comment faut-il interpréter ce passage ?

Exemple : - Lorsque, dans une entreprise équipée d'une installation sprinklers, il faut pouvoir commander une porte coupe-feu, celle-ci doit-elle, en plus, être activée par un « détecteur de commande » ?

Cela vaut-il uniquement pour les grands magasins ou également pour les locaux prévus pour un grand nombre d'occupants, conformément aux définitions se trouvant dans l'aide de travail « Grands magasins », chiffre 2.1, alinéas 1 et 2 ?

Réponse:

Dans les bâtiments, ouvrages et installations protégés par une installation sprinklers, la commande d'installations techniques de protection incendie ou d'installations techniques du bâtiment peut se faire par l'installation sprinklers. Dans les cas où une commande rapide et sélective est nécessaire lors d'un incendie, l'autorité de protection incendie peut exiger, selon la situation, que l'installation sprinklers soit complétée par une installation de détection d'incendie dans certaines zones ou locaux.